

# QUELQUES MINUTES SUFFISENT... ... LORS DE CES 2 MOMENTS-CLÉS

- » À l'achat de votre Honda
- » Avant la fin de l'une des échéances de la garantie constructeur (3 ans ou 100 000 km)

| DURÉE   | ÂGE DU VÉHICULE    | MODÈLE                   | TTC  |
|---------|--------------------|--------------------------|------|
| 24 mois | Moins d'un an*     | JAZZ / Honda e / e:Ny1 > | 559€ |
|         |                    | CIVIC / HR-V / ZR-V >    | 709€ |
|         |                    | CR-V >                   | 819€ |
|         | Entre 1 et 3 ans** | JAZZ / Honda e / e:Ny1 > | 609€ |
|         |                    | CIVIC / HR-V / ZR-V >    | 779€ |
|         |                    | CR-V >                   | 919€ |

Ces tarifs s'appliquent à tous les modèles quelle que soit leur motorisation (électrique, essence, diesel ou hybride).

\* Souscription à compter de la date de 1ère MEC

\*\* Véhicule de moins de 3 ans et inférieur à 100 000 km



(1) Détails de l'éligibilité, des conditions et limites de garantie dans la notice d'assurance disponible dans votre point de vente.  
L'extension de garantie Honda est une assurance proposée par :  
- Pour la partie garantie : Honda Motor Europe Ltd - Succursale France - RCS MEAUX 509 243 564 - SIRET 509 243 564 00028 Parc d'activités de Pariest, allée du 1er mai - B.P 46 Croissy Beaubourg - 77312 Marne-La-Vallée Cedex 2 qui a délégué la gestion à ICARE SA, 93 rue Nationale -92100- Boulogne-Billancourt, SA au capital de 4 620 825 €, RCS Nanterre B 378 491 690.  
- Pour la partie assistance : Europ Assistance, selon les conditions générales Honda Assistance VIP DMC >01/01/2010. Europ Assistance, Société Anonyme au capital de 23 601 857 euros, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405.  
(2) Dans les pays de la carte verte.  
Honda s'engage à réduire au maximum l'impact de ses produits sur l'environnement, conformément au Décret relatif à la gestion des véhicules hors d'usage.

**Vous souhaitez en savoir plus ?**  
Rendez-vous sur [www.auto.honda.fr](http://www.auto.honda.fr) ou chez votre concessionnaire Honda.  
Honda Motor Europe Ltd - Succursale France - RCS MEAUX 509 243 564 - SIRET 509 243 564 00028  
Parc d'activités de Pariest, allée du 1<sup>er</sup> mai - B.P 46 Croissy Beaubourg - 77312 Marne-La-Vallée Cedex 2





À PARTIR DE  
**559** €  
TTC<sup>(1)</sup>

**EXTENSION  
DE GARANTIE**

**VOTRE HONDA  
MÉRITE LES  
PROLONGATIONS**

24 MOIS **SUPPLÉMENTAIRES**



<sup>(1)</sup> Exemple de prix pour un modèle Honda JAZZ et pour une extension de garantie de 24 mois souscrite dans les 12 premiers mois de mise en circulation.

# PROFITEZ D'UNE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT POUR 24 MOIS, KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ



## UNE SOUSCRIPTION SIMPLE<sup>(1)</sup>

- » À l'achat de votre véhicule ou avant la fin de l'une des échéances de la garantie constructeur (3 ans ou 100 000 km)
- » Souscription chez votre concessionnaire Honda
- » Activation automatique à l'échéance de la garantie constructeur



## UN CONTRAT COMPLET

- » 24 mois supplémentaires de garantie, kilométrage illimité<sup>(1)</sup>
- » En cas de panne mécanique couverte, vous bénéficiez d'une prise en charge, sans vétusté, des pièces et de la main d'œuvre nécessaires à la réparation
- » La remise en état ou le changement des organes sont effectués par des techniciens certifiés Honda avec des pièces d'origine
- » La garantie est cessible. Elle contribue à augmenter la valeur de votre Honda en cas de revente à un particulier
- » Une Assistance 24h/24 et 7j/7 valable en France et à l'étranger pendant toute la durée du contrat<sup>(2)</sup>

## BÉNÉFICIEZ DE PRESTATIONS EXCLUSIVES EN CAS DE PANNE OU D'ÉVÈNEMENTS FORTUITS

- > Assistance 24h/24 et 7j/7 dans plus de 30 pays
- > Frais de dépannage ou de remorquage de votre véhicule en cas de crevaison, panne de carburant, panne, perte ou vol des clés du véhicule ou bris de glace
- > Rapatriement du véhicule jusqu'à la concession Honda la plus proche
- > Mise à disposition d'un véhicule de remplacement, gratuitement, à concurrence de 5 jours, ou remboursement de vos titres de transport (train, avion ou taxi) et frais d'hébergement aux conditions stipulées au contrat
- > Envoi de pièces détachées à l'étranger si votre véhicule est immobilisé suite à une panne

